

Dispositif Ping **Santé** Grand Est

Dispositif reposant sur une convention tripartite entre :



La Ligue du Grand Est
de Tennis de Table



Un club affilié FFTT



Un établissement
/ une association*

Un dispositif à **100%** porté par la Ligue, qui **finance intégralement** les **interventions** de professionnels, leurs **frais de déplacement** ainsi que la **licenciation** des bénéficiaires.

La convention permet de mettre en place un cycle de **10 séances** à destination de personnes **éloignées de la pratique**, par exemple :

- Personnes atteintes de limitations fonctionnelles minimales ou modérées.
- Personnes atteintes de maladies chroniques.
- Personnes en situation de handicap (moteur, mental, sensoriel, psychique, cognitif, social).

Personnes atteintes de BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive).

Prise de contact

Prendre contact avec la responsable Ping Santé Grand Est de la LGETT.

Laurence GERMAIN

07 71 22 63 67

laurence.germain@lgett.fr

1

Formulaire

Remplir le Google Form disponible via ce QR code :

Les informations
données serviront
à la création de la
convention.



2

Convention

Signature électronique de la convention tripartite.

3

Mise en place

Mise en place des séances par l'éducateur PSGE.

Licenciation des participants au plus tard après la première séance.

4

Transmission du bilan

Transmission du bilan du cycle établi par l'éducateur, par les professionnels de l'établissement ou des associations ainsi que les pratiquants.

Envoi de la facture à la LGETT

Avant le 20 juin 2027

5